

**Objet : Mission de M. Yves Maréchal, Vice-Président du Conseil d'administration,
en charge de la stratégie, des finances et du patrimoine**

Période : du 29 février 2020 au 28 février 2024

Contexte :

Grenoble INP est dans un contexte de profonde transformation du site avec 2 grands changements en 2020 :

- le début de l'EPE « Université Grenoble Alpes » Notre position : faire réussir l'UI, participer au pilotage, être force de propositions - la mise en place de « Grenoble INP Institut d'ingénierie et de management, Université Grenoble Alpes »,
- un établissement composante de l'UGA réunissant toutes les écoles d'ingénieurs du site et Grenoble IAE, une transition en 3 ans.

Le projet 2020-2024 pour l'établissement s'articule autour de : « Construire Grenoble INP institut d'ingénierie et de management, affirmer son identité et ses valeurs, au sein d'une université de rang mondial »

Le projet 2020-2024 : « Construire Grenoble INP institut d'ingénierie, affirmer son identité et ses valeurs, au sein d'une université de rang mondial » s'articule autour de 6 axes déclinés pour le HCERES :

1. Grenoble INP, l'expert en ingénierie et management d'un site d'excellence
2. Sur le site Grenoble Alpes, renforcer les coopérations avec les autres composantes et organismes, notamment pour innover
3. Dans la future université intégrée, valoriser nos multiples niveaux d'appartenances (écoles, réseaux nationaux, réseaux européens et internationaux) comme une force, un atout, une opportunité
4. Les entreprises aux côtés de l'établissement dans son pilotage, l'établissement aux côtés des entreprises dans leurs développements
5. Mobiliser la recherche en ingénierie pour répondre aux enjeux et aux transformations majeures qui nous attendent (au niveau sociétal, environnemental, technologique)
6. Une offre de formation concertée entre les écoles, en s'appuyant sur la création de parcours et de méthodologies innovantes

Suite à l'élection de Pierre Benech aux fonctions d'Administrateur général de Grenoble INP le 13 février 2020, Yves Marechal a été élu Vice-président du Conseil d'Administration, en charge de la stratégie, des finances et du patrimoine.

Ambitions communes de la Vice-Présidence Conseil d'Administration :

Au regard du contexte, du projet porté par l'Administrateur général et du retour de l'évaluation HCERES, les ambitions communes de la Vice-Présidence du Conseil d'Administration portent sur les axes prioritaires suivants :

- Construire une vision stratégique de l'établissement renforçant sa dimension internationale
- Réussir la transformation de l'établissement
- Développer une organisation efficiente
- Mettre en place un modèle économique pour une croissance soutenable de l'établissement
- Continuer le rajeunissement du patrimoine de l'établissement

Durant ce mandat, ces ambitions reposent sur le vice-président et la vice-présidente adjointe du conseil d'administration, en lien fort sur de nombreux sujets avec la Directrice Générale des Services et le chargé de mission Amélioration continue. Le lien avec la vice-présidence DD & RS est également très présent, au regard de l'importance donné à cet enjeu durant ce mandat.

Missions du VP CA :

Le vice-président CA, en collaboration avec la vice-présidente CA, a en charge en particulier :

- Construire une vision stratégique de l'établissement
 - Originale et différenciante, tirant partie de ses domaines de compétences en ingénierie et management ;
 - Se basant sur les forces et les opportunités, risques et menaces de Grenoble INP au sein de l'EPE UGA ;
 - Déclinée sous la forme de schémas directeurs des services d'établissement et des feuilles de route des autres composantes le positionnant dans le paysage français et international.
- Développer une organisation efficiente
 - Basée sur une stratégie partagée, avec des cibles et des plans d'actions connus
 - Qui permette de cibler et réaffecter les moyens au regard de ces actions
 - Basée sur une démarche d'amélioration certifiée et intégré dans les pratiques des missions
 - Orientée par les schémas directeurs des services d'établissement
 - Validée par des instances vivantes, conscientes de leurs attributions et ayant pleine possession de leurs décisions
- Mettre en place un modèle économique pour une croissance soutenable de l'établissement
 - Proposant une diversification des ressources propres (chaires, formation continue, valorisation, Satt, filiale, plateformes, instituts Carnots, relations entreprises, ...)
 - Basé sur des approches incitatives et des chargés d'affaires
 - Donnant des moyens en personnels en particulier EC en regard de la fin du PRE,
 - dans le cadre d'un plan de développement connu et accompagné des ressources nécessaires
- Continuer le rajeunissement du patrimoine de l'établissement
 - En disposant de moyens mi lourds sur les opérations de GER du patrimoine, sur les infrastructures informatiques
 - En maintenant et améliorant le service aux usagers en matière de maintenance légère patrimoniale

Le vice-président CA travaille en étroite collaboration avec la vice-présidente CA adjointe qui est en charge des thèmes « réussir la transformation de l'établissement » et « piloter la démarche qualité vers une certification » mais qui interviendra également sur la construction de la stratégie et sur le volet organisation efficiente de l'établissement.

Interactions et représentations : (travail collectif)

Pour ses missions, le VP interagit avec l'ensemble de l'équipe présidence et plus particulièrement avec le Vice-président des Ressources humaines, avec la direction générale des services, avec les écoles ainsi que les différents services concernés notamment Finances, Patrimoine, Données.

Le Vice-président du Conseil d'Administration participe au directoire de l'UGA et au copil IDEX. Il a également une mission de représentation de l'établissement à l'extérieur et notamment au sein des instances des partenaires du site. Cette représentation est avant tout thématique, liée aux fonctions du Vice-président mais aussi d'ordre général et selon les besoins.

Il sera amené à représenter l'établissement pour le conseil de l'école Grenoble IN-Pagora.

Cette fonction de Vice-Président élu donne lieu à une prime de 224h et une décharge de service complète, incompatible avec tout paiement d'heures complémentaires supplémentaires.

Grenoble INP

6 avenue Félix Viallet
-38031 Grenoble Cedex 1

tél +33 (0)4 76 57 45 00
fax +33 (0)4 76 57 45 01

www.grenoble-inp.fr

Fait le 29/02/2020, à Grenoble

Yves Marechal
Vice-Président du Conseil d'Administration

Pierre Benech
Administrateur Général